

# Sénégal - Enquête sénégalaise auprès des ménages (2001)

**Direction de la prévision et de la statistique - Ministère de l'économie et des  
finances**

Rapport généré le: August 2, 2019

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <https://nada.web.ined.fr/index.php>

## Aperçu

### Identification

---

ID  
SEN-ANSD-ESAM-2001

### Aperçu

---

#### RéSUMÉ

Les impératifs du suivi des conditions de vie des ménages exigent la réalisation à intervalles réguliers d'enquêtes intégrées auprès des ménages pour la production d'informations pour les acteurs du développement économique et social. L'ESAM 1 et l'ESAM 2 constituent des éléments importants dans le dispositif du suivi-évaluation des politiques et programmes déclinés dans le cadre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Au cœur de ce dispositif est placé l'Observatoire national de suivi de la pauvreté, des Conditions de Vie et du développement humain (OCV) dont le démarrage sera bientôt effectif.

La deuxième Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II) s'inscrit dans le programme d'activités relatif au suivi des conditions de vie des populations.

Elle permettra de:

- (i) dégager un profil de pauvreté et d'analyser ses déterminants ;
- (ii) connaître la distribution des dépenses annuelles selon certaines caractéristiques des ménages et les inégalités entre les différents groupes socio-économiques de la population;
- (iii) analyser les dépenses de consommation des ménages;
- (iv) analyser la qualité de l'alimentation des populations et enfin
- (v) calculer des indicateurs d'emploi, d'éducation, de santé et nutrition, de patrimoine et d'accès au logement. Les résultats sont utilisés par les comptables nationaux, les statisticiens des prix et les nutritionnistes et servent également dans des études approfondies sur des questions ayant trait aux conditions de vie des populations et à la pauvreté.

Pour accéder à tous les documents de l'enquête, suivre le lien = [http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/47/related\\_materials](http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/47/related_materials)

#### TYPE DE DONNÉES

Données échantillonnées [ssd]

#### UNITÉS D'ANALYSE

Ménages - Individus - Produits consommés

## Champ

---

#### NOTES

Des informations détaillées sur les membres du ménage, notamment sur la migration, la santé et les activités économiques ainsi que sur le budget et les transferts du ménage sont disponibles.

Il est recueilli les données sur les dépenses ou acquisitions de biens et services effectuées dans le ménage. Il regroupe les sections relatives aux achats, aux prélèvements sur stock de produits ou marchandises, au troc et à l'autoconsommation. Les données sont collectées sont à chaque visite de l'enquêteur (touts les 3 jours).

L'alimentation du ménage a été aboedée avec la pesée des aliments destinés à la préparation des repas, la participation aux repas des enfants et des adultes et la consommation individuelle des membres dans le ménage ou ailleurs. Il permet ainsi de mesurer pour chaque ménage donné, la consommation alimentaire en quantité pour chaque produit. La pesée des

produits entrant dans la composition des préparations du ménage et les autres aliments consommés en dehors des repas est effectuée pendant une durée de sept (7) jours consécutifs. Il s'agit de tous les produits entrant dans les préparations communes (petit déjeuner, déjeuner, dîner) les préparations complémentaires ou particulières (chef de ménage, malades, personnes âgées ou enfants à bas âge). Les informations concernant les repas ou aliments consommés en dehors des préparations, sont recueillies quel que soit le lieu de consommation (dans le ménage ou à l'extérieur). Il est fait le décompte des rationnaires, il est noté la présence effective de toutes les personnes (résidents présents, résidents absents, visiteurs, etc. ) ayant pris part ou non aux repas. Ce travail est fait durant 7 jours consécutifs.

Identification du ménage

Composition du ménage

Migration

Santé (quatre dernières semaines)

Emploi (personnes âgées de 10 ans et plus)

Identification des répondants aux sections relatives aux dépenses effectuées au cours des 3 derniers mois

Dépenses rétrospectives du ménage

- Dépenses de construction, de réparations ou de modifications du logement au cours des 4 derniers mois
- Acquisition de mobiliers ou d'équipements ménagers au cours des 4 derniers mois
- Moyens de transport au cours des 4 derniers mois
- Dépenses de santé au cours des 4 derniers mois
- Dépenses d'éducation au cours des 4 derniers mois
- Dépenses de vêtements et de chaussures au cours des 4 derniers mois
- Réparations et achats d'articles divers au cours des 4 derniers mois
- Dépenses liées aux moyens de transport aux voyages et déplacements extraordinaires au cours des 4 derniers mois
- Dépenses de fêtes et de cérémonies au cours des 4 derniers mois
- Achats de bijoux et pierres précieuses au cours des 4 derniers mois
- Cadeaux, dons et aides en espèces pour des personnes ne vivant pas dans le ménage au cours des 4 derniers mois
- Impôts, amendes, assurances ou cotisation au cours des 4 derniers mois
- Dépenses liées au logement
- Autres dépenses de biens et services non citées ailleurs au cours des 4 derniers mois

Autoconsommation de produits agricoles

## Couverture

---

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Couvverture nationale avec 3 strates (Dakar urbain, Autres villes et Milieu rural)

UNIVERS

Population des ménages ordinaires

Émigrés des 5 dernières années

Enfants de moins de 5 ans

## Producteurs et sponsors

### INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Direction de la prévision et de la statistique	Ministère de l'économie et des finances

### FINANCEMENT

Nom	Abbréviation	Rôle
Banque mondiale	BM	Assistance technique internationale
Gouvernement du Sénégal	GoS	Personnel et financement

## Production des métadonnées

### MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

Nom	Abbréviation	Affiliation	Rôle
Agence nationale de la statistique et de la démographie	ANSD	Ministère de l'économie et des finances	Création DDI
Dominique Diguët	INED	Institut national d'études démographiques (France)	Révision DDI

### DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2019-08-02

### VERSION DU DOCUMENT DDI

Version Demostaf d'après la version IHSN - 2 (July 2013) - Version adoptée de DDI "DDI 686-ANSD-ESAM-2001"

### ID DU DOCUMENT DDI

SEN-ANSD-ESAM-2001

# Echantillonnage

## Méthode d'échantillonnage

### Le plan de sondage

La collecte est étalée sur une période de 12 mois répartie en 3 intervalles de temps de 4 mois appelées « passages ». Dans chaque passage, l'équipe de collecte procède au dénombrement des unités aréolaires devant servir au tirage de l'échantillon.

L'échantillon est permanent. Sa taille est de 6 624 ménages dont 3384 sont du milieu urbain et 3240 du milieu rural. L'échantillon est constitué de 282 DR en milieu urbain et 270 en milieu rural, à raison de 12 ménages par DR.

### Base de sondage

Afin d'accéder aux unités statistiques à observer, l'ESAM II, comme toute enquête utilisant des procédures d'échantillonnage scientifique, se doit de disposer d'une base de sondage pour pouvoir y appliquer une méthode rigoureuse de sélection aléatoire. La base de sondage est le moyen permettant de délimiter, d'identifier et d'accéder aux éléments de la population cible. La construction d'une base de sondage fiable est donc l'un des problèmes les plus importants à résoudre lorsque l'on décide de réaliser une enquête, car c'est d'elle que dépend le plan de sondage, c'est-à-dire les procédures de sélection de l'échantillon et d'estimation des paramètres de la population.

Au Sénégal, la base de sondage des enquêtes nationales auprès des ménages est constituée de la liste de districts de recensement (DR) obtenus avec la cartographie réalisée dans le cadre de la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2001 (RGPH/2001). Les DR sont assez uniformes de taille avec une moyenne autour de 900 personnes, soit 100 ménages. Il convient de signaler qu'il y avait 44 DR inaccessibles pour des raisons d'insécurité dans la région de Ziguinchor. Ils ont été de toute façon exclus de la base de sondage de l'ESAM II. Cependant, des corrections ont été apportées sur certains DR (Kédougou et Semmé) pour lesquels il n'existait pas des informations fiables.

Tous les autres DR sont facilement identifiables du fait du caractère récent de la mise à jour. Les limites des DR sont bien précisées sur les cartes devant servir de guide pour le recensement.

Les tailles des DR sont disponibles en nombre de ménages dans la zone rurale et en nombre de concessions dans la zone urbaine. Certains DR dont la taille était trop élevée ont été partitionnés pour obtenir des tailles raisonnables.

L'ESAM II vise une stratification géographique par milieu (urbain / rural) et par région. L'actuelle base de sondage comprend les données utiles pour ce découpage.

La cartographie du RGPH/2001 n'a pas établi la liste des ménages dans chaque DR. Les équipes d'enquêteurs ont procédé au dénombrement des ménages dans les DR de l'échantillon de l'ESAM II avant la collecte des données.

### Répartition de l'échantillon et modalités de tirage

L'objectif est de répartir le nombre de ménages urbains et ruraux entre les différentes régions qui constituent les strates. Il est supposé que le nombre de ménages dans les différentes strates est proportionnel à la somme de la variable étudiée qui est la dépense totale des ménages calculée avec les données de l'ESAM 1994/1995 (Règle de NEYMAN1).

Le résultat obtenu est divisé par 12 pour obtenir le nombre de DR. Ce nombre est ramené au multiple de 3 le plus proche car une équipe de collecte doit travailler sur 3 DR au cours d'une vague dans la strate considérée.

Au sein de chaque strate géographique, il sera tiré une ou plusieurs communes (milieu urbain) et communautés rurales (milieu rural) proportionnellement à la taille, c'est-à-dire au nombre de concessions (milieu urbain) ou de ménages (milieu rural). Cela implique que ces unités contiennent nécessairement au moins 3 DR. Cette condition est remplie en zone urbaine. En zone rurale, la condition suggère le regroupement de 2 communautés contiguës qui comptent chacune 2 DR dans la région de Tambacounda. Il sera choisi un nombre de DR égal à 3 fois le nombre de chaque commune ou communauté rurale d'inclusion dans l'échantillon. La sélection des DR sera également faite proportionnellement à la taille. Dans chaque DR, 12 ménages sont choisis à partir des listes obtenues après le dénombrement des ménages.

Tableau : Répartition des districts de recensement (DR) et ménages selon la région et le milieu de résidence

Régions Milieu

Milieu urbain Milieu rural Ensemble

DR Ménages DR Ménages DR Ménages  
 Kolda 3 36 24 288 27 333  
 Dakar 168 2 016 3 36 171 2 556  
 Ziguinchor 12 144 15 180 27 360  
 Diourbel 21 252 27 324 48 639  
 St Louis 15 180 33 396 48 621  
 Tamba 3 36 24 288 27 333  
 Kaolack 18 216 39 468 57 738  
 Thiès 30 360 33 396 63 846  
 Louga 6 72 45 540 51 630  
 Fatick 6 72 27 324 33 414  
 TOTAL 282 3 384 270 3 240 552 6 624

## Taux de réponse

99,9 %

## Pondération

Le tirage de l'échantillon est à trois degrés :

- Tirage au premier degré : la probabilité qu'une commune ou une communauté (unité primaire UP) appartienne à l'échantillon est de :

$\Phi_i = \text{Chi}/M$  (avec Chi est la taille de la commune ou de la communauté rurale, M représente le nombre total de ménages ou de concessions de la base de sondage ; h= numéro de la strate et i= le numéro de l'UP). Etant donné qu'on cherche le nombre de fois qu'il faut tirer 3 DR par commune. Le pas de tirage p est égal à  $M/D$ .

- Tirage au deuxième degré : soit d, le nombre de DR à tirer dans chaque commune ou communauté rurale. La probabilité de tirer un DR est égale à :  $\Phi_{ij} = d \cdot \text{mij}/\text{Chi}$  (mij est la taille du DR numéro j).

- Tirage au troisième degré : Dans chaque DR tiré, il est choisi un nombre constant de ménage a (= 12). La probabilité de tirer un ménage est de  $P_{jk} = a/\text{m}'_{ij}$  (m'ij= taille du DR après le dénombrement et k le numéro du ménage). Le choix des ménages se fera à l'aide d'une "table échantillon " généré avec des nombres au hasard. On identifie selon la taille du DR les numéros de ménages à enquêter sur la liste dressée lors du dénombrement. Il est tiré en même temps 3 ménages de remplacement par DR.

La probabilité d'inclusion d'un ménage dans l'échantillon est de :

$$\Phi_{ijk} = \Phi_i \cdot \Phi_{ij} \cdot P_{jk} = (\text{Chi}/M) \cdot d \cdot (\text{mij}/\text{Chi}) \cdot a/\text{m}'_{ij}$$

$$\Phi_{ijk} = (M) \cdot d \cdot a \cdot (\text{mij}/\text{m}'_{ij})$$

Le poids du ménage est l'inverse de la probabilité d'inclusion :

$$W_{ijk} = 1/\Phi_{ijk} = (M) \cdot (1/d \cdot a) \cdot (\text{m}'_{ij}/\text{mij})$$

Cette formule s applique donc au ménage qui sont regroupés par DR

# Questionnaires

## Aperçu

Le questionnaire est le support de collecte des données. Ces données doivent permettre d'atteindre les objectifs de l'enquête. Il rassemble donc tous les niveaux d'observation pour lesquels des résultats sont attendus. Son organisation dépend de cette première contrainte et du mode de traitement des données adopté.

Le questionnaire de base est composé de 24 sections réparties dans trois cahiers: le cahier "Ménage", le cahier "Dépenses quotidiennes" et le cahier "Alimentation". Une section peut contenir une ou plusieurs parties. Toutes les questions sont pré-codées. Les réponses aux questions sur les biens et services, l'emploi, la branche d'activités, les plats préparés sont codés à l'aide des nomenclatures élaborées à cet effet. A ce questionnaire de base est adjoint le QUID qui peut être considéré comme un module de l'ESAMII. Il est conçu par la Banque mondiale et certains organismes du Système des Nations-Unies pour le suivi d'indicateurs de pauvreté et des effets des politiques, programmes et projets de développement sur les niveaux de vie. Le choix des indicateurs types développés dans le QUID se fonde sur l'idée selon laquelle les ménages et les collectivités tirent le maximum de profit de leur potentiel économique et de leur capital social, s'ils ont effectivement accès aux services et aux équipements de base pouvant les aider à améliorer leurs conditions de vie.

### Le QUID

Les informations collectées dans le QUID permettent de mesurer, d'une part, le niveau de vie des populations à travers les caractéristiques du logement du ménage et la forme de propriété, l'équipement et la disponibilité de terres et de bétail, etc. et d'autre part l'accès, l'utilisation et la satisfaction des populations par rapport aux services sociaux et économiques de base, notamment les infrastructures d'éducation et de santé.

La principale caractéristique du QUID est de collecter, de traiter et de diffuser rapidement des indicateurs sur les conditions de vie pour différents sous-groupes de ménages en s'appuyant sur un large échantillon permettant une représentativité au niveau administratif le plus fin. C'est un questionnaire simple et court, il est administré au cours d'une seule visite. Le QUID comprend neuf (9) sections, classées par thème et réparties sur huit (8) pages.

Le QUID présente des caractéristiques particulières par rapport aux questionnaires généralement utilisés dans les enquêtes. Cette particularité se situe d'une part dans la manière d'enregistrer les réponses et d'autre part dans la saisie des données, deux opérations intimement liées. Les réponses pré-codées sont renseignées en remplissant (noircissant) des "bulles" prévues à cet effet. La saisie des données se fait ensuite par lecture optique, c'est-à-dire par le moyen d'un scanner.

### Le cahier "Ménage"

Ce cahier sert à recueillir des informations détaillées sur les membres du ménage, notamment sur la migration, la santé et les activités économiques ainsi que sur le budget et les transferts du ménage.

Le cahier "Ménage" est présenté en trois (3) versions pour s'adapter à la méthodologie de collecte qui repose sur trois (3) passages. A chaque passage, il est administré une de ces versions qui tient compte de la programmation des sections ou parties concernant les individus du ménage (Migration, Santé et Emploi).

Le cahier ménage est, dans une certaine mesure, un prolongement du QUID, en ce sens qu'il reprend la composition du ménage telle que déterminée dans ledit questionnaire. La reprise des questions sur la résidence et la durée de présence et leur adaptation aux 2ème et 3ème passages, permettent de suivre les mouvements de personnes (arrivées, départs, naissances, décès) intervenus dans le ménage, et ainsi, de déterminer la taille moyenne du ménage au terme de l'enquête. De même, la reconduction de certaines questions sur la santé et l'emploi déjà traitées dans le QUID ainsi que l'introduction de nouvelles questions portant sur les mêmes thèmes sont un moyen de suivre l'évolution de l'état de santé et la participation économique des enquêté(e)s. Par la même occasion, l'on observe les changements intervenus au cours de l'année dans le comportement des enquêté(e)s vis-à-vis de ces questions.

Le cahier ménage traite également de la question de l'émigration au cours des cinq dernières années. Enfin, la dernière partie du cahier est conçue pour collecter des informations sur les dépenses rétrospectives des ménages, c'est-à-dire les dépenses moins courantes ou exceptionnelles qui portent généralement sur des biens plus ou moins durables.

### Le cahier "Dépenses quotidiennes"

Le cahier des dépenses quotidiennes recueille des informations sur les dépenses ou acquisitions de biens et services effectuées dans le ménage. Il regroupe les sections relatives aux achats, aux prélèvements sur stock de produits ou marchandises, au troc et à l'autoconsommation. Les données du cahier "Dépenses quotidiennes" doivent être recueillies à

chaque visite de l'enquêteur.

#### Le cahier "Alimentation"

Le cahier sert à recueillir des informations détaillées sur l'alimentation du ménage avec la pesée des aliments destinés à la préparation des repas, la participation aux repas des enfants et des adultes et la consommation individuelle des membres dans le ménage ou ailleurs. Il permet ainsi de mesurer pour chaque ménage donné, la consommation alimentaire en quantité pour chaque produit. La pesée des produits entrant dans la composition des préparations du ménage et les autres aliments consommés en dehors des repas est effectuée pendant une durée de sept (7) jours consécutifs. Il s'agit de tous les produits entrant dans les préparations communes (petit déjeuner, déjeuner, dîner) les préparations complémentaires ou particulières (chef de ménage, malades, personnes âgées ou enfants à bas âge). Les informations concernant les repas ou aliments consommés en dehors des préparations, sont recueillies quel que soit le lieu de consommation (dans le ménage ou à l'extérieur). Une section du cahier sert à faire le décompte des rationnaires, il est noté la présence effective de toutes les personnes (résidents présents, résidents absents, visiteurs, etc. ) ayant pris part ou non aux repas. Ce travail est fait durant 7 jours consécutifs.

## Collecte des données

### Dates de la collecte des données

Début	Fin	Cycle
2001-04-15	2002-04-20	1er passage 2001-04 au 2001-8

### Période

Début	Fin	Cycle
2001-04	2002-04	N/A

### Mode de collecte de données

Interview face à face [f2f]

### Notes sur la collecte des données

Le 3ème passage a été annulé. Les données du premier passage représente 1/3 tandis que celles du 3ème 2/3 dans résultats de l'enquête. Cela est fait pour couvrir la période des 12 mois.

### Questionnaires

Le questionnaire est le support de collecte des données. Ces données doivent permettre d'atteindre les objectifs de l'enquête. Il rassemble donc tous les niveaux d'observation pour lesquels des résultats sont attendus. Son organisation dépend de cette première contrainte et du mode de traitement des données adopté.

Le questionnaire de base est composé de 24 sections réparties dans trois cahiers: le cahier "Ménage", le cahier "Dépenses quotidiennes" et le cahier "Alimentation". Une section peut contenir une ou plusieurs parties. Toutes les questions sont pré-codées. Les réponses aux questions sur les biens et services, l'emploi, la branche d'activités, les plats préparés sont codés à l'aide des nomenclatures élaborées à cet effet. A ce questionnaire de base est adjoint le QUID qui peut être considéré comme un module de l'ESAMII. Il est conçu par la Banque mondiale et certains organismes du Système des Nations-Unies pour le suivi d'indicateurs de pauvreté et des effets des politiques, programmes et projets de développement sur les niveaux de vie. Le choix des indicateurs types développés dans le QUID se fonde sur l'idée selon laquelle les ménages et les collectivités tirent le maximum de profit de leur potentiel économique et de leur capital social, s'ils ont effectivement accès aux services et aux équipements de base pouvant les aider à améliorer leurs conditions de vie.

#### Le QUID

Les informations collectées dans le QUID permettent de mesurer, d'une part, le niveau de vie des populations à travers les caractéristiques du logement du ménage et la forme de propriété, l'équipement et la disponibilité de terres et de bétail, etc. et d'autre part l'accès, l'utilisation et la satisfaction des populations par rapport aux services sociaux et économiques de base, notamment les infrastructures d'éducation et de santé.

La principale caractéristique du QUID est de collecter, de traiter et de diffuser rapidement des indicateurs sur les conditions de vie pour différents sous-groupes de ménages en s'appuyant sur un large échantillon permettant une représentativité au niveau administratif le plus fin. C'est un questionnaire simple et court, il est administré au cours d'une seule visite. Le QUID comprend neuf (9) sections, classées par thème et réparties sur huit (8) pages.

Le QUID présente des caractéristiques particulières par rapport aux questionnaires généralement utilisés dans les enquêtes. Cette particularité se situe d'une part dans la manière d'enregistrer les réponses et d'autre part dans la saisie des données, deux opérations intimement liées. Les réponses pré-codées sont renseignées en remplissant (noircissant) des "bulles" prévues à cet effet. La saisie des données se fait ensuite par lecture optique, c'est-à-dire par le moyen d'un scanner.

#### Le cahier "Ménage"

Ce cahier sert à recueillir des informations détaillées sur les membres du ménage, notamment sur la migration, la santé et

les activités économiques ainsi que sur le budget et les transferts du ménage.

Le cahier "Ménage" est présenté en trois (3) versions pour s'adapter à la méthodologie de collecte qui repose sur trois (3) passages. A chaque passage, il est administré une de ces versions qui tient compte de la programmation des sections ou parties concernant les individus du ménage (Migration, Santé et Emploi).

Le cahier ménage est, dans une certaine mesure, un prolongement du QUID, en ce sens qu'il reprend la composition du ménage telle que déterminée dans ledit questionnaire. La reprise des questions sur la résidence et la durée de présence et leur adaptation aux 2ème et 3ème passages, permettent de suivre les mouvements de personnes (arrivées, départs, naissances, décès) intervenus dans le ménage, et ainsi, de déterminer la taille moyenne du ménage au terme de l'enquête. De même, la reconduction de certaines questions sur la santé et l'emploi déjà traitées dans le QUID ainsi que l'introduction de nouvelles questions portant sur les mêmes thèmes sont un moyen de suivre l'évolution de l'état de santé et la participation économique des enquêté(e)s. Par la même occasion, l'on observe les changements intervenus au cours de l'année dans le comportement des enquêté(e)s vis-à-vis de ces questions.

Le cahier ménage traite également de la question de l'émigration au cours des cinq dernières années. Enfin, la dernière partie du cahier est conçue pour collecter des informations sur les dépenses rétrospectives des ménages, c'est-à-dire les dépenses moins courantes ou exceptionnelles qui portent généralement sur des biens plus ou moins durables.

Le cahier "Dépenses quotidiennes"

Le cahier des dépenses quotidiennes recueille des informations sur les dépenses ou acquisitions de biens et services effectuées dans le ménage. Il regroupe les sections relatives aux achats, aux prélèvements sur stock de produits ou marchandises, au troc et à l'autoconsommation. Les données du cahier "Dépenses quotidiennes" doivent être recueillies à chaque visite de l'enquêteur.

Le cahier "Alimentation"

Le cahier sert à recueillir des informations détaillées sur l'alimentation du ménage avec la pesée des aliments destinés à la préparation des repas, la participation aux repas des enfants et des adultes et la consommation individuelle des membres dans le ménage ou ailleurs. Il permet ainsi de mesurer pour chaque ménage donné, la consommation alimentaire en quantité pour chaque produit. La pesée des produits entrant dans la composition des préparations du ménage et les autres aliments consommés en dehors des repas est effectuée pendant une durée de sept (7) jours consécutifs. Il s'agit de tous les produits entrant dans les préparations communes (petit déjeuner, déjeuner, dîner) les préparations complémentaires ou particulières (chef de ménage, malades, personnes âgées ou enfants à bas âge). Les informations concernant les repas ou aliments consommés en dehors des préparations, sont recueillies quel que soit le lieu de consommation (dans le ménage ou à l'extérieur). Une section du cahier sert à faire le décompte des rationnaires, il est noté la présence effective de toutes les personnes (résidents présents, résidents absents, visiteurs, etc. ) ayant pris part ou non aux repas. Ce travail est fait durant 7 jours consécutifs.

## Enquêteurs

Nom	Abbréviation	Affiliation
Direction de la Prévision et de la Statistique		Ministère de l'Économie et de Finances

# Traitements des données

## Edition des données

Toute la saisie des données a été faite à Dakar. La saisie et les premiers traitements des données de l'ESAM II ont été effectués avec le logiciel Integrated Microcomputer Processing System (IMPS 4.1) développé par l'International Statistical Programs Center de U.S. Bureau of Census. IMPS est un logiciel intégré qui couvre l'ensemble des phases de traitement des données. Pour les besoins de l'enquête, trois modules ont été utilisés.

La première phase porte sur la description de toutes les variables de la base c'est à dire celles existant dans le questionnaire et celles à dériver des précédentes. Cette phase est réalisée grâce au module DICTIONNAIRE DES DONNEES.

La deuxième phase concerne la saisie i.e. d'abord la création d'écrans de saisie et l'établissement d'enchaînement entre eux, et ensuite l'introduction des données par l'agent de saisie. Cette phase est réalisée grâce au module CENTRY.

La troisième phase est relative aux contrôles, corrections, imputations et extractions. Elle est réalisée grâce au module CONCOR. CONCOR permet aussi de créer des sous-fichiers à partir des données exhaustives saisies. Les fichiers de IMPS étant en ASCII, ils peuvent être exportés vers d'autres logiciels.

Un dictionnaire de données a été créé pour chaque cahier du questionnaire. Le point commun entre ces 3 dictionnaires de données est la zone d'identification de chaque questionnaire qui est constituée des codes du Type de cahier, de la Région, du passage, de la grappe ( District de Recensement) et du Numéro de ménage.

Les maquettes de saisie épousent la configuration des cahiers, c'est-à-dire qu'un enregistrement correspond à une section ou une partie de section s'il y en plusieurs. Les écrans ainsi obtenus sont identiques au dessin du questionnaire, et se suivent dans l'ordre préétabli.

Les contrôles effectués batch par batch sont de cinq types :

- Contrôles de Structure. Les contrôles de structure renseignent sur la présence effective des enregistrements qui doivent être dans le batch. Ils permettent également d'éviter d'avoir des enregistrements qui se répètent alors que ceux-ci ne doivent être présents qu'une seule fois dans un cahier.
- Contrôles de Validité. Les contrôles de validité vérifient si la valeur saisie appartient à l'ensemble des valeurs prévues pour une question.
- Contrôles de Saut. Les contrôles de saut s'intéressent aux respects des renvois contenus dans le questionnaire. La réponse donnée à une question entraîne le saut d'un (ou de plusieurs) champ(s). Le programme vérifie que ce (ou ces) champ (s) ne contient (nent) pas de données.
- Contrôles de Cohérence. Le programme de contrôles de cohérence compare deux ou plusieurs réponses dans un cahier. Les réponses à comparer peuvent être ou non dans la même section ou dans le même enregistrement.
- Contrôles de Totaux. Le programme de contrôles de totaux recalcule le total des données quantitatives d'une page déterminée et le compare au total saisi qui est normalement calculé par l'enquêteur.

Il convient de préciser que les contrôles de cohérence entre les enregistrements de cahiers différents, la correction et la tabulation sont réalisées à l'aide du logiciel SPSS. Celui-ci permet aussi la réalisation de plusieurs types de contrôles difficilement réalisables par CONCOR.

Soixante (60) agents de saisie et trois (3) correcteurs de données ont été recrutés et formés pour l'entrée et la correction des données. Les agents ont été regroupés en trois brigades qui ont travaillé chacune 5 heures par jour.

L'ampleur des tâches de contrôle au vu des délais impartis a nécessité l'organisation d'atelier de correction hors de Dakar, à Tivaouane plus précisément. Les membres de l'encadrement, le personnel d'appui et six (6) agents de saisie ont participé à cet atelier qui a permis de résorber le retard. Le travail consistait à appliquer les programmes de contrôle sur l'ensemble des batchs pour déceler les erreurs. Ce travail d'apurement a duré cinq (5) mois.

Des programmes SPSS reprenant les mêmes types de contrôles ont été passés pour mettre à jour d'un coup tous les cas à vérifier dans l'ensemble des batchs saisis. Cette démarche a permis dans une bonne mesure d'accélérer la correction de certains types d'erreurs. Elle a par contre l'inconvénient de faire revenir l'agent d'apurement plusieurs fois sur le même batch chaque fois qu'une section doit être traitée.

Des erreurs et anomalies peuvent survenir durant l'opération de numérisation (les nonforms). Les erreurs les plus fréquentes sont les pages manquantes, les pages non référencées, des parties du questionnaire surchargées entraînant des difficultés de lecture, etc. Les questionnaires dont la qualité est jugée bonne sont transférés dans la base de données de Téléform.

Si le nombre de ménages traités correspond au nombre de ménages échantillonnés dans la grappe et si aucune erreur liée à la lecture ou à l'évaluation n'est détectée, les données sont automatiquement transférées dans la base de données Access. Les erreurs (de structure et de cohérence) de détectées lors de la conversion sont envoyées à l'impression et doivent être corrigées. Si toutes les erreurs sont redressées, l'opération de tabulation peut commencer.

Les fichiers contenant les données du QUID et du questionnaire de base sont tous convertis en fichiers SPSS. Les fichiers d'analyse ont été créés à partir de ces derniers. Les résultats du rapport de synthèse constituent le point de départ pour la détermination des variables à créer par niveau d'observation (ménages, individus, produits et services consommés, aliments consommés, ...). Chaque fichier d'analyse a un dictionnaire des données renfermant le nom du fichier, le contenu (niveau d'observation), le nombre de variables, le nombre d'enregistrements et la description de chaque variable (nom, format, type, longueur, univers, codes et libellés pour une variable discrète).

L'écriture des programmes de création de variables et de tabulation constitue la dernière étape de l'exploitation des données. Il faut à chaque fois vérifier la pertinence et de la cohérence des résultats les fréquences, les nuages de points et la moyenne. Il est utile que les résultats obtenus (tableaux et autres indicateurs) soient confrontés aux séries de données existantes pour mieux apprécier les évolutions constatées. Les sources des incohérences sont les procédures de génération des variables et/ou la qualité des données.

## Evaluation des données

No content available

# Documentation de l'étude

## Questionnaires

### Cahier Ménage

---

Titre	Cahier Ménage
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D.) de la république du Sénégal.
Date	2001-01-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Momar Ballé SYLLA
Editeur(s)	Direction du Management de l'Information Statistique de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D.) de la république du Sénégal.

Ce cahier sert à recueillir des informations détaillées sur les membres du ménage, notamment sur la migration, la santé et les activités économiques ainsi que sur le budget et les transferts du ménage. Il contient les sections suivantes. Le cahier MENAGE est présenté en 3 versions pour s'adapter à la méthodologie de collecte qui repose sur 3 passages. A chaque passage, il est administré une version qui tient compte de la programmation des sections ou parties concernant les individus du ménage (Migration, Santé et Emploi).

#### Section A : Identification du ménage

Cette section renferme les éléments constituant l'identification du ménage que sont, entre autres, la région, le département, le numéro de la grappe (n° de DR), et le numéro du ménage.

#### Section B : Opérations

On identifie le personnel de la collecte et de la saisie et marque les dates auxquelles les tâches liées à ces opérations ont été effectuées. On cherche également à savoir comment s'est déroulée la collecte au sein de chaque ménage (résultat du remplissage).

#### Section C : Composition du ménage

Cette section sert à identifier les membres du ménage et à obtenir des renseignements démographiques sur chacun d'entre eux. La section est posée au chef de ménage (CM) ou à tout membre capable de fournir les renseignements désirés.

#### Section D : Migration

Cette section est constituée de deux parties. La première s'intéresse aux données individuelles des membres du ménage sur le mouvement migratoire des membres actuels du ménage. La migration internationale des anciens membres, c'est-à-dire ceux qui sont déjà partis, est saisie dans la deuxième partie. Ces derniers renseignements peuvent être obtenus auprès du chef de ménage ou des autres membres.

#### Description Section F : Santé

On s'intéresse à la santé des membres du ménage au cours des 4 dernières semaines. Pour un membre du ménage ayant déclaré un problème de santé, on cherche à savoir la nature, l'infrastructure ou le personnel consulté. Il est également demandé la distance faite par le patient, le nombre de visites effectuées et les difficultés rencontrées lors de ces visites. Pour ceux qui ne se sont pas fait consulter, on s'intéresse à la raison principale.

#### Section H : Emploi

Elle permet d'obtenir des renseignements détaillés sur les activités habituelles (partie H1) et actuelles (partie H2) des membres du ménage âgés de 6 ans et plus au cours des 4 derniers mois.

#### Section J : Identification des répondants aux sections relatives aux dépenses effectuées au cours des 4 derniers mois

Cette section identifie tous les membres du ménage concernés par le budget rétrospectif (dépenses de consommation du ménage), les cadeaux offerts, les dépenses d'assurance, les cotisations et les autres dépenses.

#### Section K : Dépenses rétrospectives du ménage

Les dépenses du ménage concernant une variété de produits et services sont enregistrées pour la période couvrant les 4 derniers mois. Il en est de même pour les transferts effectués par les membres du ménage. Les renseignements sont recueillis auprès de tous les membres susceptibles de faire des dépenses. Les personnes concernées sont identifiées dans la section J. La section permet d'obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses en biens et services, les cadeaux offerts, les dépenses d'assurance, les cotisations et les autres dépenses.

#### Section L : Autoconsommation de produits agricoles

Pour les ménages pratiquant l'agriculture, cette section fournit des données sur les produits récoltés (quantité) et stockés dans le ménage. Ces produits sont en général destinés à la consommation du ménage.

Nom du fichier <http://catalog.ihsn.org/index.php/catalog/3228/download/47766>

## Cahier des dépenses quotidiennes

Titre	Cahier des dépenses quotidiennes
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D.) de la république du Sénégal.
Date	2001-01-01
Pays	Sénégal

Contributeur(s) DPS

Editeur(s) Direction du Management de l'Information Statistique de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D.) de la république du Sénégal.

Ce cahier regroupe les sections relatives aux activités journalières des membres du ménage (achats, dépenses, trocs et autoconsommation par exemple). Les données du cahier DEPENSES QUOTIDIENNES doivent être recueillies à chaque visite de l'enquêteur. Le cahier contient les sections suivantes :

Section A : Identification du ménage

Cf. . Section A du Cahier MENAGE

Section B : Opérations

Cf. . section B du Cahier MENAGE

Section C : Contrôle de remplissage des sections journalières

Cette section sert à contrôler la collecte des informations du cahier DEPENSES QUOTIDIENNES. Les vérifications portent essentiellement sur les résultats des entretiens et les périodes couvertes pour les achats, les dépenses et les autres opérations journalières enregistrées.

Description Section D : Achats et dépenses journaliers du ménage  
Des carnets de comptes sont déposés auprès de certains membres du ménage afin qu'ils y enregistrent les dépenses qu'ils ont effectuées durant la période.

A chaque visite on reporte dans cette section les dépenses faites (relevées dans les carnets) par les membres du ménage pendant les trois derniers jours. Tous les membres qui ont eu des dépenses sont concernés. On commence par ceux qui détiennent des carnets.

Section E : Opérations de troc et de paiements en nature journaliers du ménage

On recueille ici, à chaque visite, les échanges (troc) et les paiements en nature effectués par les membres du ménage au cours des trois derniers jours.

Section F : Prélèvements journaliers sur les produits d'exploitations non-agricoles du ménage

Cette section ne s'adresse qu'aux ménages qui possèdent des commerces ou des entreprises non-agricoles. On s'intéresse à la consommation par le ménage de produits provenant des stocks de marchandises ou de produits de ces unités de production. Les renseignements sont recueillis auprès des responsables des entreprises à chaque visite de l'enquêteur.

Section G : Autoconsommation journalière de produits agricoles ou d'élevage du ménage

Pour les ménages pratiquant l'agriculture ou l'élevage, cette section fournit des données sur la consommation de produits de récolte ou d'élevage provenant de leur propre activité (autoconsommation). Les renseignements sont recueillis à chaque visite.

Nom du fichier <http://catalog.ihsn.org/index.php/catalog/3228/download/47767>

## Cahier Alimentation

Titre Cahier Alimentation

Auteur(s) Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D.) de la république du Sénégal.

Pays Sénégal

Editeur(s) Direction du Management de l'Information Statistique de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D.) de la république du Sénégal.

Le cahier sert à recueillir des informations détaillées sur l'alimentation du ménage avec la pesée des aliments destinés à la préparation des repas, la participation aux repas des enfants et des adultes et la consommation individuelle des membres dans le ménage ou ailleurs.

Section A : Identification du ménage

Cf. . Section A du Cahier MENAGE

Section B : Opérations

Cf. . Section B du Cahier MENAGE

Section C : Décompte des rationnaires

Comme son nom l'indique, la section permet de faire le décompte des personnes de plus d'un an qui pris part aux repas consommés dans le ménage. Ainsi est-il demandé à chaque membre le lieu où il pris son repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner). Cet endroit peut être le ménage ou ailleurs (restaurant, autre ménage, etc.).

Sections D : Sevrage des enfants âgés de mois de deux (2) ans

Description

On suit les pratiques d'alimentation des enfants de moins de 2 ans. On se focalise sur l'allaitement au sein avec sa durée et le mode de sevrage, on y ajoute l'âge et le type d'alimentation au sevrage.

Sections E : Préparation du petit déjeuner

Cette section, comme celles qui suivent (F et G) fait le point sur la préparation du petit déjeuner (déjeuner et dîner) en identifiant les plats qui le composent. Ces plats sont préparés dans le ménage ou peuvent provenir d'ailleurs. On s'intéresse aux produits utilisés dans la préparation du ménage pour les peser, aux préparations destinées aux enfants, au nombre de personnes (membres du ménage ou invités) ayant pris part au repas et aux plats reçus par le ménage ou offerts à une personne n'appartenant pas au ménage.

Section F : Préparation du déjeuner

Cf. Section F ci-dessus.

Section G : Préparation du dîner

Cf. Section F ci dessus.

Section H : Consommations alimentaires individuelles des membres du ménage

On enregistre les consommations des membres du ménage effectuées en dehors des préparations du ménage. Il peut s'agir de plats, de fruits, de la boisson, etc. qui sont achetés ou reçus. Ces consommations ont lieu dans le ménage ou ailleurs.

Nom du fichier

<http://catalog.ihnsn.org/index.php/catalog/3228/download/47765>

## Rapports

# Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM-II)

Titre	Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM-II)
Auteur(s)	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D.) de la République du Sénégal.
Date	2004-07-01
Pays	Sénégal
Contributeur(s)	Ont pris part à l'élaboration de ce document : Marième FALL, Soukeymatou FALL, Mory DIOUSS, Allou GATE, Mamadou Metar GUEYE, Mamadou NDIAYE, Momar Ballé SYLLA (Chef de projet) et Arona TOURE.
Editeur(s)	Direction du Management de l'Information Statistique de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D.) de la République du Sénégal.
Description	L'Enquête Sénégalaise auprès des Ménages est à sa deuxième édition. C'est une enquête d'envergure nationale sur la consommation et les dépenses des ménages. La première a été réalisée en 1994/95 et a touché un échantillon de 3 300 ménages. L'enquête actuelle est conçue de façon à fournir des informations sur les ménages qui vivent au Sénégal quelle que soit la zone de résidence (urbaine ou rurale). L'opération concerne, cette fois-ci, 6 600 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national et représentant toutes les couches sociales du pays.  Les impératifs du suivi des conditions de vie des ménages exigent la réalisation à intervalles réguliers d'enquêtes intégrées auprès des ménages pour la production d'informations pour les acteurs du développement économique et social. L'ESAM 1 et l'ESAM 2 constituent des éléments importants dans le dispositif du suivi-évaluation des politiques et programmes déclinés dans le cadre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSPR). Au cours de ce dispositif est placé l'Observatoire national de suivi de la pauvreté, des Conditions de Vie et du développement humain (OCV) dont le démarrage sera bientôt effectué.  L'opération a été réalisée grâce à l'appui technique et financier de la Banque mondiale à travers l'Agence du Fonds de Développement Social.



